



Quelques règles de base

En théorie le programme est le suivant :

- * **09h00 début de la journée** (vous arrivez quand vous voulez, passage obligatoire au stand enregistrement là où il y a la sono et un véhicule bleu)
- * **12h00 pause déjeuner** (à titre indicatif, repas tiré du sac, eau & café à disposition. Vous vous installez où vous voulez)
- * **12h10 fermeture des stands**
- * **13h20 reprise des activités**
- * **15h15 retour des carnets** (heure limite)
- * **15h20 fermeture des stands**
- * **15h30 activité dans le gymnase** (tombola)
- * **16h00 promulgation des résultats** (à l'extérieur si possible)
- * **16h30 pot de l'amitié** (dans le gymnase)

Vous constituerez des équipes de 2 personnes,

Un plan général sera donné en même temps que le carnet pour noter les performances. Feuille récapitulative en fin de carnet à remplir également.

Chaque performance sera retranscrite en « slot ». Chaque équipe aura une note qui ira de 1 à 20 slots par stand.

Un panneau récapitulatif de l'ensemble des règles sera à votre disposition près de l'enregistrement et dans le gymnase.

En cas de beau temps l'équipe devra faire 12 stands, en cas de pluie « intermittente » elle devra faire 2 stands de moins.

Ramener le carnet avant 15h15 au stand enregistrement. C'est important car, en cas de retard, l'équipe ne sera pas dans le palmarès.

Cette année, grâce à un nouveau partenaire, nous vous proposerons une grande tombola, 1 ticket sera donné à chaque participant au moment du passage au stand enregistrement (carnet & plan).

Je reste bien sûr à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations

IRR – Centre de Médecine Physique et de Réadaptation – Lay-Saint-Christophe



Pour tout renseignement sur cette journée :
M. Philippe GANIS
Enseignant EPS au CMPR de Lay-St-Christophe
06.33.60.69.23 - philippe.ganis@free.fr

Melle Anais HECKEL
Agent de développement du CDH 54
06.17.24.42.84 - heckel.anais.cdh54@gmail.com